

MONDE

Des images du journaliste saoudien disparu | **B 8**

ÉCONOMIE

Les décideurs en panne de courage climatique | **B 6**

CULTURE

Un nouveau livre dévoile Jacques Brel le pilote
B 3



CAHIER
2

CULTURE



La fille du peintre, Manon Barbeau, lors d'une première visite
PHOTOS IDRA LABRIE MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC



III EXPOSITION

Marcel Barbeau, un éclectique enfin honoré

JÉRÔME DELGADO
COLLABORATEUR
À QUÉBEC
LE DEVOIR

A

tendue, la grande exposition Marcel Barbeau (1925-2016) ? Et comment ! Jamais en sept décennies (!) de création il n'aura eu droit à une véritable rétrospective. La voilà, l'ultime consécration, la muséale, qui arrive néanmoins presque trois ans après sa mort.

C'est dans le (encore) tout neuf tout chic pavillon Lassonde du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) que prend forme le salut. Un salut d'une centaine d'œuvres, à la mesure de la grandeur et de l'éclat du

sujet étudié. L'exposition *Marcel Barbeau. En mouvement* rassemble de nombreuses pièces de très grand format, peintures comme sculptures, et couvre toutes les périodes de l'artiste.

Toutes les périodes. La formulation n'est pas gratuite. D'abord automatiste et signataire de *Refus global*, Barbeau aura ensuite été un plasticien géométrique, puis fait dans le minimalisme, touché à l'op art, au tableau-objet, à la peinture-performance. Il a valsé à ce point entre les styles et les genres que beaucoup le lui auront reproché.

Manon Barbeau, la cinéaste et fille de l'artiste, semblait tout émue, sourire apaisant, pendant la visite de presse, mercredi. Heureusement, dira-t-elle quelques minutes plus tard, qu'on lui a permis de visiter seule une première fois. « L'exposition dégage une force incommensurable. C'est sûr que j'ai d'abord été éblouie. Puis submergée par la cohérence de tout ça, puis très émue. C'est papa morcelé qui est rassemblé en un seul morceau. On lui reprochait de se disperser, mais papa avait une cohérence dans sa tête et dans son cœur. Il ne se dispersait pas, il explorait », commente-t-elle, assise devant les tableaux de la période intitulée « La période formelle ».

Dans le vaste survol proposé par le MNBAQ, il y a beaucoup de la juste réhabilitation. Certes, Barbeau a fini, à 88 ans, par être reconnu et honoré du prestigieux prix Borden, en 2013. Il

manquait cependant d'en faire la démonstration pratico-pratique.

Eve-Lyne Beaudry, la conservatrice de l'art contemporain qui signe le commissariat de l'exposition, s'est toujours étonnée que « ce grand artiste » n'ait pas fait l'objet d'un travail rétrospectif dans un musée. « Il était le seul dans ce cas, parmi les automatistes », ose-t-elle avancer.

À son entrée en fonction en 2015, Eve-Lyne Beaudry a suggéré l'idée de la rétrospective, en relais au travail de longue haleine de Ninon Gauthier, la conjointe de l'artiste et grande spécialiste de son œuvre, qui, elle, se battait depuis les années 1980 pour faire reconnaître son importance.

« La diversité de l'œuvre a peut-être fait peur aux musées, juge avec le recul Ninon Gauthier. On s'attend à ce que les artistes aient une continuité. Mais il avait une continuité. Le mouvement, la passion, la recherche de liberté, la quête constamment d'un dépassement, c'est ce qui fait sa trajectoire. »

À l'avant-garde

Il fallait néanmoins trouver un fil conducteur à cet éclectisme. Eve-Lyne Beaudry lui a donné un nom : le mouvement. Selon elle, ce véritable « globe-trotteur » l'a exprimé dans toute son œuvre, entre le « geste effréné » des années 1940 automatistes à sa dernière production, « où les formes prennent littéralement d'assaut la composition pour en faire une danse ».

Le cœur de cette exposition en mouvements tourne autour des années phares de Barbeau, celles portées par les tableaux optiques des années 1960, puis par les performances picturales de la décennie suivante. Ces grands tableaux des années 1970 le ramènent à un art gestuel et le placent parmi les premiers artistes transdisciplinaires, du fait qu'il travaillait avec des musiciens et des danseurs.

« À son époque, quand les artistes changeaient ainsi [de style], c'était dé-

nigré. Alors qu'aujourd'hui, c'est le contraire. On demande à un artiste de se renouveler tout le temps. Il était à l'avant-garde, quelque part », estime Eve-Lyne Beaudry.

Barbeau a fini, à 88 ans, par être reconnu et honoré du prestigieux prix Borden, en 2013

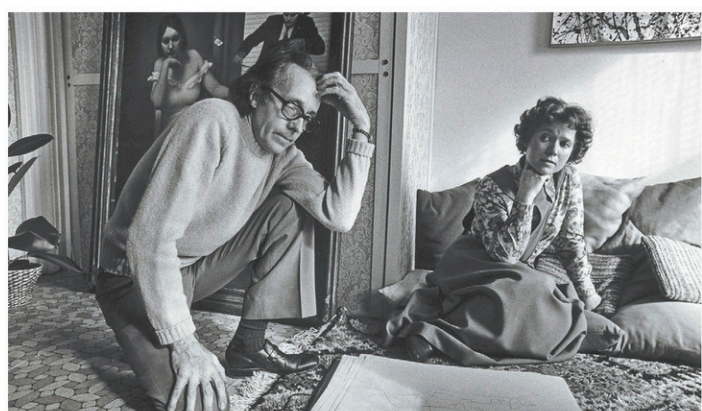
L'exposition est accompagnée d'une importante publication. Son texte, la commissaire l'amorce en donnant la parole à Marcel Barbeau, qui explique, dans une entrevue au journal *La Presse* en 1969, sa prédilection pour le changement. « Peindre consiste pour moi à faire une série d'expérimentations qui, lorsqu'elles me semblent avoir abouti, ne valent pas la peine d'être reprises. Ma position est celle du chercheur », disait-il.

Barbeau, comme Edmund Alleyn, autre figure qui a longtemps payé le prix pour son absence d'homogénéité, n'en faisait qu'à sa tête. Sa fille voit là une autre raison à sa marginalité : « Il n'était pas un être facile, ça n'aidait peut-être pas non plus à fluidifier les liens. »

Parmi les compléments extrapicturaux de l'exposition, signalons le parcours sonore, sur application mobile, qui aura été commandé au compositeur Yannick Plamondon. Mélomane averti depuis sa découverte de la musique de Karlheinz Stockhausen, Marcel Barbeau fréquentait les concerts de la Société de musique contemporaine du Québec. Pour Yannick Plamondon, le parcours de 51 petits morceaux sera « fidèle à l'éthos » de l'artiste libre et constamment en rupture de ce qu'il faisait.

Jérôme Delgado séjournait à Québec à l'invitation du MNBAQ.

Marcel Barbeau. En mouvement
Marcel Barbeau, Musée national des beaux-arts du Québec, jusqu'au 6 janvier.



Marcel Barbeau et Ninon Gauthier dans leur appartement de la rue Amherst, à Montréal, en 1976

CHARLOTTE ROSSHANDLER ARCHIVES FONDATION MARCEL BARBEAU



Résilience, 2003, de Michèle Drouin

Décès de la peintre Michèle Drouin

La peintre abstraite Michèle Drouin est décédée le 16 septembre dernier, à 85 ans. Diplômée de l'École des beaux-arts de Québec, où elle suit les cours de Jean-Paul Lemieux, membre de l'Académie royale des arts du Canada, M^{me} Drouin était également poète. Elle a signé *La duègne accroupie* en 1959, repris en 2006 dans *Imaginaires surréalistes* (Herbes rouges). Son passage en 1983 au Triangle Artists' Workshop à Pine Plains transforme sa peinture. Dès lors, elle applique de grands traits, opte résolument pour la couleur et pour un geste très physique. En 2009, le Musée des beaux-arts de Sherbrooke lui consacrait une rétrospective. Elle était veuve depuis 2010 du mécène Sam Abramovitch.

Le Devoir

Le Robert-Cliche à Alice Guéricolas-Gagné

À l'unanimité, le prix Robert-Cliche du premier roman a été octroyé mercredi à *Saint-Jambe* d'Alice Guéricolas-Gagné (vib éditeur). L'auteure, originaire de Québec, y révèle une « voix profondément originale », mise au service d'un récit étonnant, polyphonique et frondeur », a fait valoir le jury, présidé cette année par Élise Turcotte, secondée par Patrice Lessard et Marie-Noëlle Blais. « Certains critiques vont sans doute parler d'un ovni littéraire. Ils n'auront pas tort (ils n'ont jamais tort), même si la formule est un brin réductrice », a ajouté l'auteur François Blais en invitant à y plonger derechef. Alice Guéricolas-Gagné y raconte l'épopée d'une ville, la République de Saint-Jambe-les-Bains, à la basse-ville engloutie par la mer, entre hier et demain.

Le Devoir

Christy Garland en ouverture, Julien Faraut en clôture aux RIDM

Les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) s'ouvriront le 8 novembre prochain avec *What Walaa Wants* (*Le rêve de Walaa*), qui trace le portrait sensible d'une jeune Palestinienne au fort tempérament, réalisé par Christy Garland. Prix spécial du jury de la dernière édition du festival Hot Docs, *Le rêve de Walaa* est un délicat récit d'apprentissage coproduit et distribué par l'Office national du film (ONF). Le rideau tombera sur le rendez-vous avec la première canadienne de *John McEnroe: l'empire de la perfection* que signe Julien Faraut, le 17 novembre. Porté par une narration érudite de Mathieu Amalric, ce documentaire sportif dessine le portrait d'un athlète à contre-courant.

Le Devoir

LITTÉRATURE

La poésie sénégalaise après Senghor

Amadou Lamine Sall était de passage au Québec pour recevoir le prix Fernando d'Almeida

CATHERINE LALONDE
LE DEVOIR

La poésie sénégalaise ? Elle est partout, orale, impalpable, magique ; et elle demeure, écrite, marquée indélébilement de la trace de Léopold Sédar Senghor. « Un poète-chef d'État, c'est un fait rare », nomme le poète Amadou Lamine Sall, forcément héritier de Senghor, attrapé au vol lors d'un passage à Montréal. « Notre pays a été créé par un poète », l'indépendance se faisant en 1960. « Ça laisse des traces », poursuit l'auteur de *Rêve du bambou* (Feu de brousse, 2010). Comment écrire au Sénégal, après Senghor ? Comment y écrire aujourd'hui la poésie ? Discussion.

« Quand on arrive en poésie en langue française, comment se faire une place ? » demande Amadou Lamine Sall, répétant la question qu'il a dû, jeune poète, se poser. Car le pular, la langue maternelle peule qui l'a bercé, ne s'écrit que très peu ; et que toute l'éducation de M. Sall s'est faite en français, tout comme sa découverte de la poésie. « Mon problème était : comment écrire quelque chose de nouveau ? Comment renouveler la poésie ? J'avais tout lu : Senghor, Césaire, Éluard, Aragon, Baudelaire, Neruda, Rimbaud », ne nommant ici, comme au fil d'autres entrevues, que des hommes — Marguerite Duras étant la seule à apparaître, parfois, à son arbre des influences. « Comment renouveler la poésie d'expression française ? Je suis allé voir ma mère. Une poétesse, bergère, gardienne de vaches, qui n'écrit pas. Ma mère est analphabète, et c'est une poète. La poésie chez nous, elle est chant ; toujours accompagnée par la musique. Ma mère chante merveilleusement. Si j'arrive, me suis-je dit, à capturer cette rythmique, ces métaphores, ces sons, alors, j'arriverai à quelque chose. »

Ainsi sont nés, entre autres, *Comme un iceberg en flammes* (1982), *J'ai mangé*

tout le pays de la nuit (1994, tous deux aux Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal), *Le rêve du bambou* (Feu de brousse, 2010). Des recueils de poèmes sans ponctuation, près du chant, de la litanie par leur longueur, une accumulation certaine des images et leur usage de la répétition ; des poèmes lyriques ; au souffle inscrit à même les vers.

« J'écris vite, ah oui ! admet Amadou Lamine Sall. Quand je pars pour écrire un livre, ça ne dépasse pas une semaine. Après, je laisse, trois mois, et je reviens faire le toilettage : la brosse à dents, la coupe de cheveux, le rouge à lèvres. Mais pour l'écriture, je reste dans la possession, dans le ton de la possession. »

Faire corps, faire chant

Fondateur de la Maison africaine de la poésie internationale et des éditions Feu de brousse qui y sont liées, président de la Biennale internationale de poésie à Dakar, Amadou Lamine Sall travaille d'arrache-pied pour arriver à faire rayonner la poésie africaine francophone. Car c'est là que le bât blesse. L'oscillation entre la poésie orale et écrite se fait là-bas de manière radicale, explique l'auteur. « Plus de 70 % de Sénégalais ne lisent pas et n'écrivent pas le français. Dans les langues maternelles, c'est pire. » Le lectorat est donc infime, volatil. La seule voie, pour un poète de l'écrit, est d'être mis au programme, d'être enseigné — comme l'est M. Sall. Paradoxalement, à l'oral, la poésie est partout : « Plutôt dans la démarche des femmes, dans la respiration des hommes, dans les cérémonies, dans les rites funéraires. Alors on donne des représentations poétiques, et dans une salle de 1200 places, et les gens viennent, oui, ils viennent. Les poètes sont bien reçus. Mais les textes n'y sont pas lus : ils sont dits, chantés, joués, il y a de la musique. Au guichet, au lieu d'un ticket, on donne un livre. On a pensé à faire ça. Ça marche. Mais



vous nommer des poètes Africains contemporains ? Il n'y a que moi qui les connais... » exagère-t-il un peu, parlant de la relève. Il en listera finalement dans la foulée certains, plus installés : Paul Dakeyo, Marouba Fall, et les feu Mamadou Traoré Diop et Fernando d'Almeida. Hommage à d'ailleurs été rendu à ce dernier par le Festival international de poésie de Trois-Rivières, qui a créé en 2017 un prix de poésie francophone africaine à son nom. Et c'est pour venir cueillir ces lauriers qu'Amadou Lamine Sall était de passage au Québec.

Sur quoi travaille actuellement le poète ? Il ne peut ou ne veut pas en parler. Son dernier recueil commence, de l'aveu de son auteur, à dater ; son livre le plus récent portait sur son compagnonnage avec Senghor. « Présentement, je dors, rigole-t-il. Mais j'ai des démangeaisons. Ça arrive toujours... »

Amadou Lamine Sall travaille d'arrache-pied pour arriver à faire rayonner la poésie africaine francophone.

VALÉRIAN MAZATAUD
LE DEVOIR

Vois-tu
les griots de mon peuple n'ont plus de voix
on leur a plié la langue mangé toute la bouche
pour avoir chanté des rois invalides
sucant jusqu'aux os asséchés de leur peuple
les tam-tams de mon vrai peuple n'ont plus de voix
les lions n'ont plus de voix les lions ont vieilli
la peau des derniers tambours sacrés bâille
et les hauts tambourineurs ont troqué les baguettes de manguiers contre les haches des forges

Extrait d'Œuvre complète d'Amadou Lamine Sall

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal avec Patrice Roy	District 31	Infoman	Les dieux de la danse	Enquête	Le Téléjournal	Sports express /23h05	Entrée principale					
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Face à la rue	J.E.	Ninja Warrior: Le parcours ultime / Qualifications à Philadelphie	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 A LA POURSUITE DU...					
TQ	Pat Patrouille	Passager	Génial!	McSween	180 jours / Face à la réalité	Dans les médias	House of Cards (v.f.)	Faut en parler					
V	Souper parfait	Occupation	The Amazing Race	Bootcamp: Le parcours extrême	Chicago Police	Rousseau	22h45 Occupation double	NVL	Moment V				
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands report	Le Téléjournal	Le National	Le National	24/60					
TVS	17h50 Champi.	Journal FR	Punda le zèbre	Entrer l'accusé / Tony Meilhon: la mauvaise rencontre de Laëtitia	Berlin 56'	Journal/ C à dire	Journal Afrique	C à vous					
D	Convoi de l'extrême / Le Karma	Cauchemar	Pays Mitchifs	Accident de star / Evel Knievel	Célébres et fauchés	Docu-D / Superhéros	Docu-D	Scènes crime					
VIE	Mimi-maisons sur mesure	La vie avec des quintuplées	Enfants sous surveillance	Le Club Mel / Anne Casabonne	Changer de sexe	Mères à boutte	Pimp garage	Cinéma					
MAX	Bones / A toute vitesse	Le mentaliste / Dernière chance	Chicago Med	Imposteurs	Lucifer / L'enfer du journaliste	Dr House	Chicago Med						
VRAK	Switched / Faux-semblants	Jérémie	Rencontrée	Les Foster / Metropolis	La famille royale	iZombie / Mises à nu	Jérémie	Filles fauchées	Hors d'ondes				
RDS	17h00 Le 5 à 7 / Hockey 360° (D)	LNH Hockey / Kings de Los Angeles c. Canadiens de Montréal (D)	La preuve manquante	JFK Déclassifié	Anne	LA PEUR DE L'EAU (2011)	FantomWorks	FantomWorks					
HISTORIA	Les planches aux pieds	Hors route: défi extrême	Mr Bean	Esprit critique	Les héros de l'espace	Big History	Les génies de Stephen Hawking / Ajustez cerveau	Vérité obésité					
ICI ARTV	17h30 L'appel / L'appel du coeur	Prédateurs	Quantico / Mauvais traitement	Madame la Secrétaire d'Etat	Bull (v.f.) / Un mal pour un bien	Scandale / La roulette russe	Graceland						
EXPLORA	Animal Fight Club (v.f.)	La loi et l'ordre: Crimes sexuels	Quantico / Mauvais traitement	Madame la Secrétaire d'Etat	Bull (v.f.) / Un mal pour un bien	Scandale / La roulette russe	Graceland						
SERIES+	Rizzoli & Isles	La loi et l'ordre: Crimes sexuels	Quantico / Mauvais traitement	Madame la Secrétaire d'Etat	Bull (v.f.) / Un mal pour un bien	Scandale / La roulette russe	Graceland						
Z	Les pires chauffards canadiens	Seuls et tout nu	Les Brown / Délivrance	Maripier!	Comédie	Dans l'net	South Park	SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR! (1981)					
C. SAVOIR	18h20 Biblio	Ombre doute	19h20 L'ONU	Semaine Verte	Fan-touriste / Napoléon	Soleil tout inclus / Varadero	Avis de voyageurs	LA BOUM (1980) / Sophie Marceau	22h50 Amélie	23h15 Miami!	Petite mosquée	Doc junior	
EVASION	LE SAMARITAIN (2011) avec Luke Kirby, Samuel L. Jackson.	Victor Lessard	Mr. Robot	Dave Morissette en direct	Le TVA sports	Red Bull Cliff Diving							

À LATÉLÉ

Notre choix ce soir

Canadien, autrement...

Voilà un concept original qui pourrait plaire à ceux qui aiment bien regarder les matchs de nos glorieux, mais pas nécessairement de façon attentive. Les comédiens Salomé Corbo et Nicolas Pinson animent cette émission où la joute, présentée en trame de fond, sera plutôt un prétexte pour jaser d'autres choses, avec à la clé les meilleurs moments de la partie, pour ne pas complètement ignorer la performance de la sainte Flanelle. Avec pas d'match, RDS Info, 19h15

Fiction mafieuse

Cette série de fiction canadienne-anglaise librement inspirée de « l'histoire vraie » de la famille Rizzuto, dont la deuxième saison débute en version originale, reprend son cours cinq ans après la mort du chef Vito Rizzuto, ce qui correspond à maintenant... Bad Blood, City Tv, 20h
Amélie Gaudreau



Jacques Brel au port de Marseilles, en décembre 1970

AGENCE FRANCE-PRESSE

III LIVRE

Brel, chevalier du ciel

Suite et fin de l'aventure du grand Jacques, en compagnie de l'instructeur de vol devenu l'ami intime

SYLVAIN CORMIER
LE DEVOIR

« Encore un artiste qui veut piloter », se dit Jean Liardon quand le patron de l'école Les Ailes à Genève lui annonce qu'un certain Jacques Brel voudrait apprendre « le vol aux instruments ». On est en octobre 1969. C'est littéralement dans l'air du temps : on voit les Marcel Amont, Richard Anthony dans *Salut les copains* à bord de leurs avions légers. Ils ont passé le brevet, s'offrent des sauts de puce, de concert en concert. Caprice de riche, rêve d'enfant, vraie passion ?

Tout ça à la fois. C'est encore exaltant, l'avion, pour toute cette génération qui a grandi en se prenant pour Mermoz et en lisant Saint-Exupéry. L'aéropostale, c'est l'épopée moderne. Et toute la francophonie — j'en témoigne — suit l'adaptation en série télé de la bande dessinée de Jean-Michel Charlier et Albert Uderzo (puis Jijé), qui narre les aventures des pilotes de l'armée de l'air Michel Tanguy et Ernest Lavergne. Johnny Hallyday chante les thèmes : *Les chevaliers du ciel*, *Le ciel nous fait rêver*. L'évocation fait rigoler Liardon. « Vous savez qu'on m'appelait Lavergne dans l'escadrille de formation ? C'est parce que j'avais volé un peu trop au ras des pâquerettes et frôlé un sapin... »

En amateur pas trop prudent, « le Jacques » (Liardon dit toujours « le Jacques ») avait déjà tâté du manche à balai, mais était-il sérieux ? Le cours de trois mois était exigeant, et la maîtrise du vol aux instruments n'avait rien de jojo (sans jeu de mots). Mais Brel, on s'en doute, ne faisait rien à moitié : il obtient « son check » — sa licence — dans les délais. Liardon et lui deviennent copains, puis proches, presque frères : le 6 octobre 1978, c'est Jean qui ramène son Jacques de Genève à Paris. Trois jours plus tard, le cancer du poumon, en récidive, emporte Brel.

Déballage à Montréal

« Il est le dernier témoin. Celui qui n'avait pas parlé. » Ce sont les premiers mots du prologue d'Arnaud Bédard, l'auteur qui a recueilli les souvenirs de Jean Liardon pour *Voir un ami voler*, le livre qu'ils cosignent, paru au printemps en Europe mais seulement en octobre ici, histoire de coïncider avec les 40 ans du décès. L'aviateur-ami était cité ça et là, notamment dans la grande bio d'Olivier Todd (*Jacques Brel, une vie*, Robert Laffont, 1984) et celle, définitive, de Marc Robine (*Grand Jacques, le roman de Jacques Brel*, Anne Carrière/Chorus, 1998), mais il n'avait jamais débarrassé sa pleine

cargaison. Que gardait-il en bagage ? Ça ajoute quoi à l'histoire ? « Je ne le savais pas à l'avance, précise Bédard. Je ne crois pas que ce livre se serait fait s'il n'y avait pas eu Marc Bolay pour me présenter Jean... à Montréal ! »

Oui, à Montréal. Bolay, copropriétaire de l'auberge Saint-Gabriel, a facilité la rencontre et fourni le lieu. C'est là que, soirée après soirée, Liardon a tout raconté à Bédard, y compris ce qu'il avait oublié... « Une anecdote en cachait toujours d'autres », s'étonne encore le journaliste. Ainsi va la mémoire enfouie trop longtemps : il faut creuser, strate par strate. « Je donne un tout petit exemple. Jean s'est souvenu à un certain moment que Jacques avait un bonnet, tricoté en laine. Plus on avançait dans son récit, et plus les images lui revenaient. Qui le surprenaient lui-même. »

Moins essentiel qu'affectueux, moins complément d'histoire que perspective intime, Voir un ami voler permet d'être au plus près de Brel

« Je suis un pilote, moi, pas un auteur, et je ne connais rien au *show-business*, insiste Liardon. Ce que j'ai vécu avec le Jacques, ce n'est pas la vie du chanteur. Lui-même, quand il vole, n'est plus dans son passé d'artiste. L'artiste disparaît, c'est l'ami qui prend le dessus, le côté familial : il connaît mes parents, mes beaux-parents, mon oncle, ma cousine, il nous appelait sa « petite famille suisse ». Même quand le cancer s'est déclaré, personne ne l'a su, et c'est seulement à la fin que ça s'est bousculé, que toute la presse l'a pressuré pour savoir ce qui se passait... »

Les Marquises, son Far West

Les premiers chapitres du livre sont consacrés exprès aux derniers jours, dans le menu détail, du point de vue privilégié de Liardon : on comprend que c'est la part pénible, qu'il s'agit d'évacuer comme les vide-vite d'un avion, pour mieux s'élaner de nouveau dans le ciel uniformément bleu. Des îles Marquises et d'ailleurs : Jacques et lui ont surtout volé en Suisse. « Il avait des extases d'observation, à partir du cockpit. Une fois, il m'a fait une de ces peurs ! On survolait les Alpes suisses, on était à 6000 ou 7000 mètres, j'étais plongé dans mon livre de bord et le bruit de l'avion a changé brusquement, comme si le moteur allait s'arrêter. Mais non ! Il avait simplement réduit la vitesse pour mieux savourer la vue... »

Moins essentiel qu'affectueux, moins complément d'histoire que perspective

Dernières années, la ruée

Il n'y a pas que Voir un ami voler sur le rayon Brel du libraire en cet automne forcément commémoratif : on s'y dispute le seul espace qui restait, celui des « dernières années ».

La place d'honneur va tout naturellement à Jacques Brel. Le voyage au bout de la vie, refonte largement bonifiée du déjà passablement définitif L'aventure commence à l'aurore, paru en 2011 : Fred Hidalgo, qui dirigeait les très regrettés Paroles et musique et Chorus-Les cahiers de la chanson (et anime encore un blogue fort nourrissant à propos de la chanson francophone), a passé beaucoup, beaucoup de temps aux Marquises de Brel, à fouiller mémoires et archives. Travail de terrain et travail de fond.

S'ajoute, beaucoup plus facultativement, Mourir n'est pas de mise, par David Hennebelle, un « roman » décanté de toutes les sources disponibles à propos de ce que Fred Hidalgo appelle « la vie d'après » de Brel. Lecture certes agréable, mais dont on se méfie à tous les détours de dialogues reconstitués.

Notez : le bandeau publicitaire du Hennebelle annonce « Le dernier rêve de Jacques Brel », alors que celui du Liardon-Bédard propose « Les dernières années de Jacques Brel ». À ne pas confondre. Suggestion gratuite : on peut aussi ne rien lire et se contenter de réécouter Les Marquises. Brel y dit pas mal l'essentiel : « Six pieds sous terre Jojo tu chantes encore / Six pieds sous terre tu n'es pas mort. »

intime, *Voir un ami voler* permet d'être au plus près de Brel alors qu'il vit, aussi intense qu'à la scène, cette deuxième vie moins différente que le changement radical de décor a pu le faire croire. « Les Marquises, c'était un peu son fameux Far West à lui, résume l'ami Jean. Il avait besoin continuellement de se sentir vivre très fort. » Son envie de voler était « dévorante », dira Liardon à Bédard. En fin d'interview, le dernier témoin de l'aventure Brel a moins d'altitude dans l'emphase. Ce n'est pas sa nature, comprend-on. Le pilote, aujourd'hui retraité à Dubaï, n'a jamais été très porté sur les loopings, pas plus que sur les aveux. « Il continuait sa quête, c'est tout... »

Voir un ami voler

Jean Liardon et Arnaud Bédard, Plon, Paris, 2018

Banksy sous cape

ODILE TREMBLAY



On aurait cru à un retour du dadaïsme. Vous savez, ce mouvement à la source du surréalisme qui embrasa la scène artistique européenne il y a cent ans à coups d'œuvres dynamitant les conventions artistiques pour mieux les dénoncer. Marcel Duchamp avait alors proposé un urinoir renversé à l'expo de la Société des artistes indépendants de New York (qui le refusa). « Il n'y a que l'action négative qui soit nécessaire », écrivait le pape dadaïste Tristan Tzara.

Rien de plus réjouissant que de voir un créateur narguer à leur suite les poncifs culturels. Surtout quand il utilise sa cape d'invisibilité pour faire son coup. Hop !

Ça prouve que la dissidence a toujours sa voix dans un monde formaté, qu'il existe une brèche en toutes choses par où la lumière s'infiltrait, comme dirait Leonard Cohen. Et comptez sur Banksy pour la trouver.

Depuis que le peintre graffiteur britannique, drapé dans son anonymat, a saboté à sa manière les enchères de la vénérable Sotheby's à Londres vendredi soir dernier, à l'heure où se déclencha le mécanisme autodestructeur tapi sous le cadre de sa toile *Girl with Balloon*, les témoins oculaires puis toute la blogosphère rigolent.

Une silhouette à chapeau et à lunettes fumées s'était glissée aux portes de la salle, dit-on, laissant planer la présence *in situ* du célèbre artiste contemporain, qui allait revendiquer le canular sur son compte Instagram.

Déchiquetée en lamelles pendouillant sur sa partie basse, l'œuvre iconique, juste après le verdict du marteau encanteur : adjugée ! Vendue 1,4 million \$US ; devenue après coup performance historique, en doublant de valeur.

Amusante gifle au marché de l'art, opération marketing choc ! Le nom de l'artiste, déjà au firmament, scintillera encore plus fort. Ce manipulateur mégastar tire parti des failles du système qu'il dénonce avec ironie, en le nourrissant par la bande, comme un serpent se mord la queue.

Girl with Balloon n'appartenait plus à Banksy depuis 2006, mais il affirme avoir installé son mécanisme plusieurs années plus tôt, publia samedi un vidéo filmant l'opération.

Des voix s'inquiètent qu'un tel dispositif (pourquoi pas demain une bombe ?) ait pu échapper aux scanners de Sotheby's. Des médias se perdent en conjectures sur la signification de l'acte destructeur (miroir de notre planète en sabordage ?). La Toile multiplie les parodies désopilantes du happening.

Ajoutant au suspense, l'éventuelle complicité d'un employé Sotheby's ou d'une main amie, celle de l'ancien propriétaire de l'œuvre peut-être chargé de changer les piles et de veiller au bon état des rouages. Londres ressusciterait bien Sherlock Holmes pour y voir plus clair dans son *fog*.

Côté ombre, côté lumière

L'artiste né à Bristol en 1974 aura eu la brillante idée de demeurer masqué depuis ses débuts, gagnant ainsi les coudées franches pour ses missions commando. Depuis le temps qu'il déculotte le mercantilisme de l'art, en démontrant ses diktats arbitraires... N'avait-il pas, en 2013, au Central Park de New York, chargé un homme de proposer aux badauds ses toiles originales à 60 \$ quand elles en valaient plus de 20 000 \$? Seulement sept d'entre elles s'étaient écoulées, prouvant ses théories par l'absurde.

Banksy sema de ville en ville des œuvres graffitis, au pochoir, à l'aérosol, avec slogans libertaires ou pas, sur images de rats, d'enfants, de singes, de célébrités ou de quidams : au flanc du Bataclan de Paris pour mémoire des attentats, sur le mur de la honte entre Israël et Gaza, à Calais sur un portrait de Steve Jobs. En 2006, il avait vêtu d'un costume orange de prisonnier de Guantanamo une poupée gonflable, surgie au Disneyland d'Orlando.

Hardi, l'artiste, doué mais surcoté, jouant parfois de fausse naïveté. Sa fillette en lâcher de ballon en forme de cœur rouge (tirée d'une de ses murales) dégage une mièvrerie à valeur surfaite. Il le sait, s'en amuse.

Dadaïste tant qu'on voudra, Banksy est également un rejeton spirituel d'Andy Warhol, qui peignait des icônes pop en espérant que le public en saisisse la vacuité, mais dont les œuvres furent acclamées au premier degré. Émule aussi de Jean-Michel Basquiat, génial graffiteur new-yorkais des années 1970 et 1980, à qui il rendit hommage sur des murs londoniens ; tous deux passés de l'ombre au soleil.

Issu d'une lignée de créateurs iconoclastes en orbite depuis un siècle, Banksy demeure le fils de notre époque, dont il maîtrise les codes et empoche la manne. Pervers et audacieux graffiteur performeur, qui déchiquette les illusions de ses fans. Il avoue jouer pour des dupes, mais son panache, son cran et son invisibilité secouent la somnolence du jour. Ça vaut une fortune. Le monde a besoin de trublions. À l'ère des médias sociaux, où tout est dit, montré, décortiqué, les gens, autant qu'hier, s'ennuient. On prédit une longue carrière dorée à Banksy.

Hardi, l'artiste, doué mais surcoté, jouant parfois de fausse naïveté. Sa fillette en lâcher de ballon en forme de cœur rouge (tirée d'une de ses murales) dégage une mièvrerie à valeur surfaite. Il le sait, s'en amuse.

B 4 | AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
– Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-16941

Service de déneigement de divers terrains et de bâtiments du Service de police de la Ville de Montréal

L'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 9 octobre 2018 est reportée au jeudi 18 octobre 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 11 octobre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
– Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-17256

A51- Service de nettoyage et de peinture de lampadaires dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

L'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 9 octobre 2018 est reportée au mardi 16 octobre 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 11 octobre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
– Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-17275

Services professionnels d'un spécialiste en analyse de risque pour le projet du complexe aquatique Pierrefonds-Roxboro

L'ouverture des soumissions prévue pour le jeudi 11 octobre 2018 est reportée au jeudi 18 novembre 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 11 octobre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
– Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-17274

Services professionnels d'une équipe en développement durable pour le projet du complexe aquatique Pierrefonds-Roxboro

L'ouverture des soumissions prévue pour le jeudi 11 octobre 2018 est reportée au jeudi 18 novembre 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 11 octobre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal Montréal

ERRATUM – VEUILLEZ CONSIDÉRER LE PRÉSENT AVIS EN LIEU ET PLACE DE CELUI PARU LE 5 OCTOBRE 2018

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 175, AVENUE LAURIER OUEST

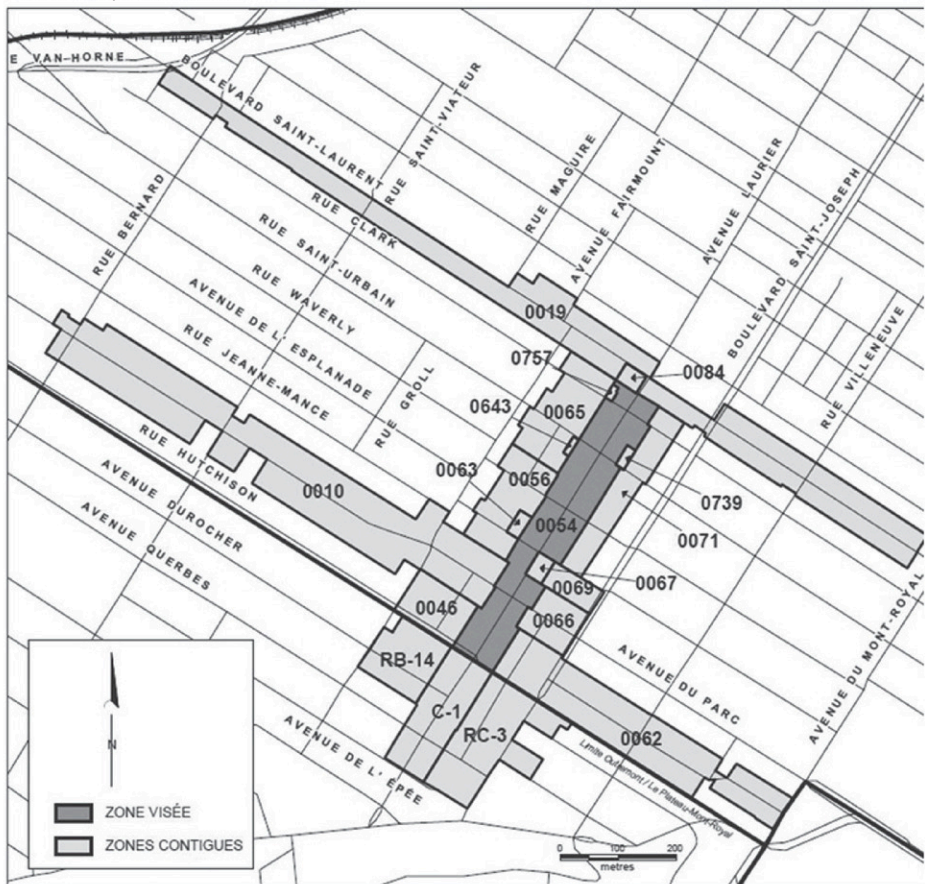
1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique tenue le 25 septembre 2018, le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance ordinaire du 2 octobre 2018, un second projet de résolution en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08) relativement à l'immeuble situé au 175, avenue Laurier Ouest.

Ce projet de résolution vise à autoriser la construction d'un bâtiment commercial de quatre étages au 175, avenue Laurier Ouest, et ce, en dérogeant à la hauteur maximale et aux usages prescrits.

Ce second projet de résolution contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que cette disposition soit soumise à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2). Une demande relative à cette disposition peut provenir d'une zone faisant partie de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et des zones contiguës.

Ainsi, une demande relative à cette disposition peut provenir de la zone visée 0054 et de ses zones contiguës illustrées au plan ci-dessous.



2. Description du territoire

Le territoire visé par ce projet de résolution comprend la zone visée 0054 et ses zones contiguës :

- Les zones contiguës RB-14, C-1, RC-3 situées sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont;
- Les zones contiguës 0062, 0046, 0010, 0066, 0069, 0067, 0071, 0739, 0084, 0019, 0757, 0065, 0643, 0056 et 0063 situées sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal telles qu'illustrées au plan ci-dessus.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet;
- être reçue au bureau du secrétaire d'arrondissement dans les huit (8) jours du présent avis, soit au plus tard le 22 octobre 2018, à 16 h 30;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées.

4. Conditions pour être une personne intéressée à signer une demande

4.1 Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le 2 octobre 2018 :

- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six mois au Québec; ou

4.2 Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit la condition suivante le 2 octobre 2018 :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois; ou

4.3 Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 2 octobre 2018 :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins douze mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 2 octobre 2018, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (Chapitre E-2.2).

5. Absence de demandes

Toute disposition de ce projet de résolution qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de résolution ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës peuvent être consultés au bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, ce 11^e jour du mois d'octobre 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx

Avis public

Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles Montréal

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

MERCREDI, 24 OCTOBRE 2018 À 14 H 15

AVIS est par la présente donné, par le sous-signé, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dressera le programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021 de l'arrondissement, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 24 octobre 2018 à compter de 14 h 15, à la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy.

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance, la période de questions du public portera uniquement sur le sujet ci-dessus mentionné.

Montréal, le 11 octobre 2018

Le Secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LLM., OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/trdp-pat

Avis public

Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles Montréal

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

MERCREDI, 24 OCTOBRE 2018 À 14 H

AVIS est par la présente donné, par le sous-signé, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dressera le budget de fonctionnement pour l'année 2019 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 24 octobre 2018 à compter de 14 h, à la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy.

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance, la période de questions du public portera uniquement sur le sujet ci-dessus mentionné.

Montréal, le 11 octobre 2018

Le Secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LLM., OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/trdp-pat

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :

Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mardi** :

Réservations avant **15 h le vendredi**

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal Montréal

ERRATUM – VEUILLEZ CONSIDÉRER LE PRÉSENT AVIS EN LIEU ET PLACE DE CELUI PARU LE 5 OCTOBRE 2018

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 90, AVENUE LAURIER OUEST

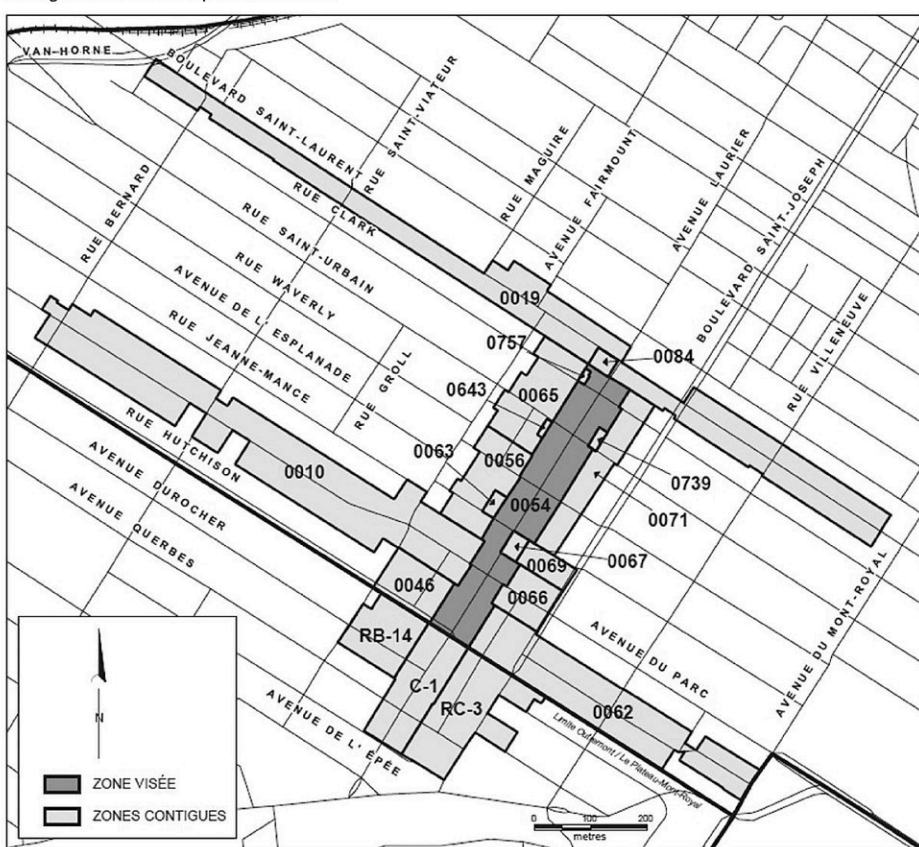
1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique tenue le 25 septembre 2018, le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance ordinaire du 2 octobre 2018, un second projet de résolution en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08) relativement à l'immeuble situé au 90, avenue Laurier Ouest.

Ce projet de résolution vise à autoriser un nombre de places assises supérieur à celui prescrit pour l'usage « épicerie » du commerce situé au 90, avenue Laurier Ouest.

Ce second projet de résolution contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que cette disposition soit soumise à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2). Une demande relative à cette disposition peut provenir d'une zone faisant partie de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et des zones contiguës.

Ainsi, une demande relative à cette disposition peut provenir de la zone visée 0054 et de ses zones contiguës illustrées au plan ci-dessous.



2. Description du territoire

Le territoire visé par ce projet de résolution comprend la zone visée 0054 et ses zones contiguës :

- Les zones contiguës RB-14, C-1, RC-3 situées sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont;
- Les zones contiguës 0062, 0046, 0010, 0066, 0069, 0067, 0071, 0739, 0084, 0019, 0757, 0065, 0643, 0056 et 0063 situées sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal telles qu'illustrées au plan ci-dessus.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet;
- être reçue au bureau du secrétaire d'arrondissement dans les huit (8) jours du présent avis, soit au plus tard le 22 octobre 2018, à 16 h 30;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées.

4. Conditions pour être une personne intéressée à signer une demande

4.1 Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le 2 octobre 2018 :

- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six mois au Québec; ou

4.2 Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit la condition suivante le 2 octobre 2018 :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois; ou

4.3 Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 2 octobre 2018 :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins douze mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 2 octobre 2018, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (Chapitre E-2.2).

5. Absence de demandes

Toute disposition de ce projet de résolution qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de résolution ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës peuvent être consultés au bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, ce 11^e jour du mois d'octobre 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx

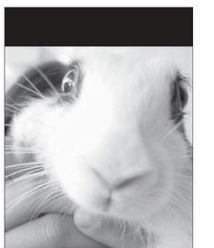
Avis de clôture d'inventaire
AVIS est par les présentes donné que suite au décès de Bernard Marien, en son vivant domicilié au 6830 Boulevard Des Roseraies, app 302, Anjou, QC H1M 3R7 survenu le 27 août 2017 et suite au décès de Judith Bergeron Marien en son vivant domiciliée au 6830 Boulevard Des Roseraies, app 302, Anjou, QC H1M 3R7 survenu le 12 octobre 2017, un inventaire des biens des défunts, a été fait conformément à la Loi, par Nathalie Marien, la liquidatrice successorale, ainsi qu'il appert du document daté du 4 octobre 2018.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au 6219 Desmarées, Montréal, QC H1K 4R8. Donné ce 4 octobre 2018. Nathalie Marien Liquidatrice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (article 795 C.c.Q.)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès survenu le 9 novembre 2017 à Longueuil (Qc), de Huguette TREMBLAY, en son vivant domiciliée à Saint-Constant (Qc), un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Me Eric LAVOIE, notaire, le 15 mai 2018, devant Me Mélanie GUIGNARD, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude dudit notaire sise au 1550, rue Ampère, bureau 401, Boucherville (Qc) J4B 7L4. Donné à Boucherville, ce 17 mai 2018. Eric LAVOIE, liquidateur.

La suite des avis se trouve en page B 5



HOCKEY

Le Canadien en quête de rédemption

La troupe de Claude Julien amorce sa saison locale avec l'espoir de faire oublier ses déboires de l'année dernière

MICHEL LAMARCHE
À BROSSARD
LA PRESSE CANADIENNE

C'est encore tôt, mais il semble que le Canadien de Montréal ait réussi à se donner une nouvelle attitude et à implanter un style de jeu plus incisif. Reste à voir si les hommes de Claude Julien parviendront à imposer leur supériorité au Centre Bell, où ils ont connu bien des ratés en 2017-2018.

Pour la première fois en cinq ans la saison dernière, la troupe montréalaise a perdu plus de matchs qu'elle n'en a gagné (18-14-9) devant ses partisans. Le Canadien a même égalé un record d'équipe en subissant cinq revers par jeu blanc à domicile.

Le Canadien pourra commencer à faire amende honorable à compter de jeudi, avec la visite des Kings de Los Angeles.

« Si une équipe veut connaître du succès, elle doit gagner à domicile, a admis Brendan Gallagher. C'est un fait que les équipes adverses aiment venir à Montréal, mais nous croyons que jouer au Centre Bell nous offre un avantage important. C'est le match d'ouverture et ça fait longtemps qu'on l'attend. Nous sommes tous prêts. »

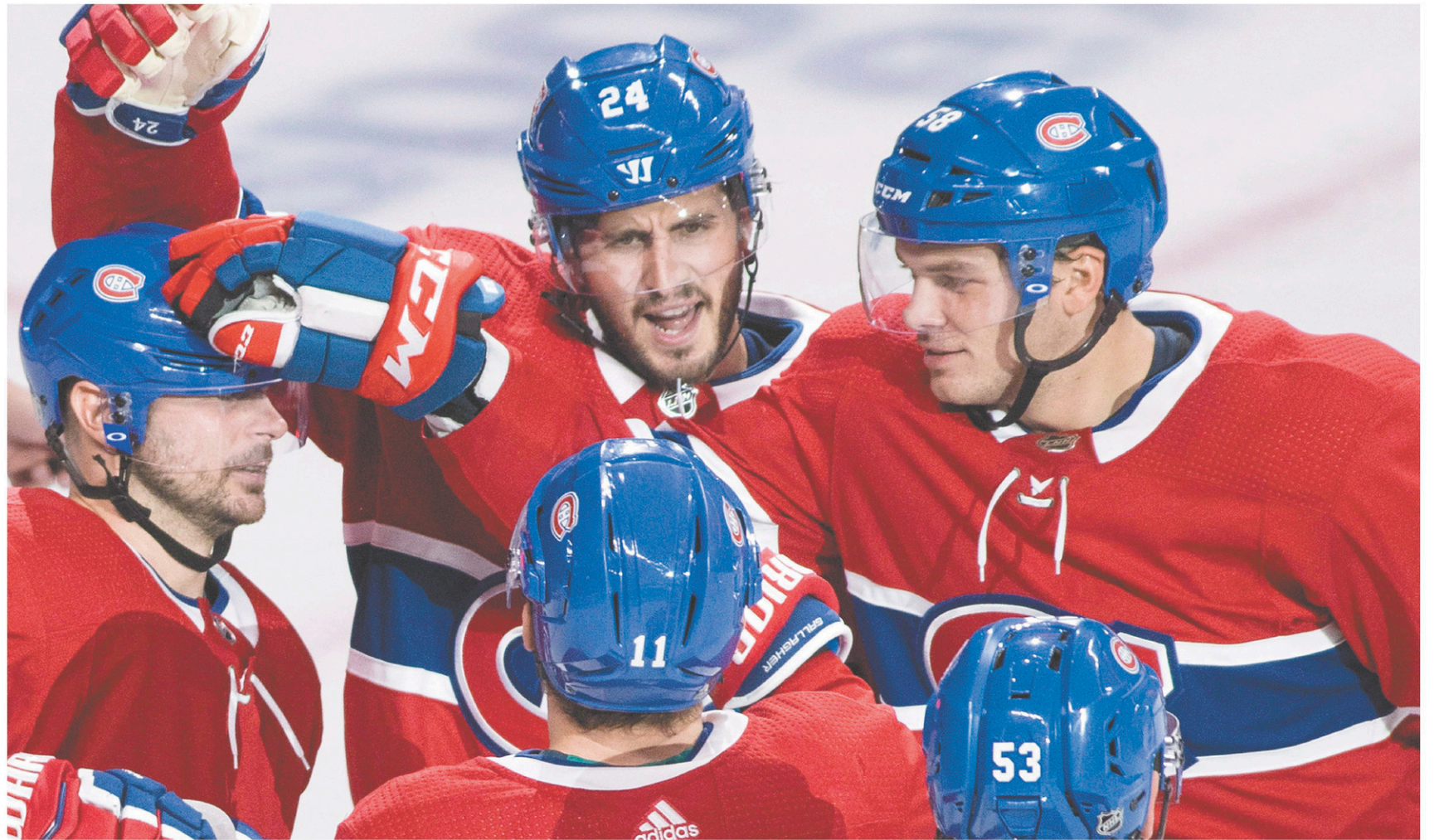
Ce duel face aux Kings sera le premier de quatre matchs consécutifs à Montréal en l'espace de sept jours. Suivront les Penguins de Pittsburgh (samedi), les Red Wings de Detroit (lundi) et les Blues de St. Louis (mercredi).

Commencer du bon pied

Comme c'est son habitude, Julien évite de regarder derrière et de projeter son regard plus loin que le prochain match. « Premièrement, c'est d'essayer de ne pas penser à l'an passé. On en a déjà parlé, l'important, c'est de regarder devant nous. »

« Ce sera important d'avoir un bon départ [jeudi]. Je ne veux pas que les gars regardent les deuxième, troisième et quatrième matchs. Je veux qu'ils regardent le premier, parce que c'est important de commencer du bon pied. Toute notre concentration, tous nos efforts doivent porter sur le match de demain. Ensuite, tu espères avoir le résultat souhaité, et de là, tu te donnes un élan pour le reste des matchs à domicile. »

Comme n'importe quelle rencontre inaugurale au Centre Bell, il faut s'atten-



Les joueurs du Canadien ont eu plusieurs occasions de célébrer depuis ce début de saison prometteur.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

dre à une atmosphère spectaculaire, d'autant plus que le Canadien a connu un camp d'entraînement productif et livré deux performances encourageantes à Toronto et à Pittsburgh.

À cela s'ajouteront des cérémonies d'avant-match commémorant la dernière conquête de la coupe Stanley du Canadien, en juin 1993 contre... les Kings. Bref, il risque d'y avoir du bruit dans l'édifice!

Il faudra voir si cette fébrilité ne poussera pas les joueurs du Canadien à faire plus que le nécessaire. Julien veut maintenir le cap et, à cet égard, il a paru satisfait de ses joueurs à la suite des trois dernières séances d'entraînement cette semaine.

« Ils ont été consciencieux, ils ont démontré toutes les bonnes choses durant les entraînements. Maintenant,

c'est de prendre ça, l'amener demain et continuer de la même façon. On utilise souvent l'expression ne pas être "trop haut", mais il ne faut pas être "trop bas" non plus. Il faut être réguliers dans nos pensées, dans nos émotions. Pour moi, c'est d'être prêts à jouer. Oui, c'est le premier match à domicile, mais c'est un match aussi important que les deux autres qu'on a joués et pour lesquels on était bien préparés. »

Les partisans

Dans la même veine, Andrew Shaw a aussi insisté sur le fait que les joueurs du Canadien doivent faire la différence entre offrir aux partisans une performance de qualité et chercher à épater la galerie.

« Notre but est de jouer avec énergie et rapidité. Dans notre édifice, nous voulons nous servir de l'appui de nos parti-

C'est le match d'ouverture et ça fait longtemps qu'on l'attend. Nous sommes tous prêts.

Brendan Gallagher



sans, mais nous n'avons pas besoin d'essayer de nous donner en spectacle. Tout ce qui importe, c'est de jouer avec ardeur, d'être compétitifs et de travailler fort pour eux. »

Joel Armia a émis des commentaires semblables à ceux de Shaw. La saison dernière, Armia portait les couleurs des Jets de Winnipeg, l'équipe qui a dominé la LNH avec 32 victoires à domicile. Selon le Finlandais, la recette du succès des Jets devant leurs partisans était toute simple.

« Je ne pense pas qu'il y ait un match plus important que les autres. Avec les Jets, nous avons connu du succès parce que tout le monde travaillait fort pendant les entraînements, comme nous le faisons en ce moment. Si vous avez de bonnes séances d'entraînement, ça se transpose dans les matchs. »

EN BREF

Football : les Alouettes se défont de Lavoie, de Blake et d'Ackie

Les Alouettes de Montréal se sont départis de plusieurs éléments clés canadiens à la date limite des transactions alors qu'ils ont cédé le centre-arrière québécois Patrick Lavoie, le joueur de ligne offensif Philip Blake ainsi que le secondaire Chris Ackie lors de deux transactions distinctes. Le directeur général Kavis Reed a d'abord cédé Lavoie et Blake aux Roughriders de la Saskatchewan en retour du receveur de passes canadien Joshua Stanford et d'un choix de deuxième tour au repêchage de 2020. Puis, Reed a envoyé Ackie au Rouge et Noir d'Ottawa en retour d'un autre choix de deuxième tour, mais en 2019.

Le Devoir

Federer, del Potro et Zverev progressent tous au Masters de Shanghai

SHANGHAI — Roger Federer a dû surmonter une baisse de régime au deuxième set. Juan Martin del Potro et Alexander Zverev ont aussi triomphé mercredi au Masters de Shanghai, en dépit du fait qu'ils sont malades. Federer, le champion en titre, a disposé de Daniil Medvedev 6-4, 4-6, 6-4 au deuxième tour, même s'il a été victime d'un bris en fin de deuxième set. Plus tôt mercredi, la 10^e tête de série Stefanos Tsitsipas a évincé Karen Khachanov 6-4, 7-6 (8).

Associated Press

FOOTBALL

Double fracture pour Laurent Duvernay-Tardif

LA PRESSE CANADIENNE

Les Chiefs de Kansas City ont confirmé que le garde québécois Laurent Duvernay-Tardif a bel et bien subi une fracture du péroné gauche, mais également une fracture de Maison-neuve, mercredi.

Rick Burkholder, le vice-président du département de la performance et de la médecine sportive des Chiefs, a affirmé que Duvernay-Tardif avait ressenti une vive douleur à sa cheville gauche, et après qu'il s'est soumis à un examen d'imagerie par résonance magnétique, les médecins ont décelé une seconde blessure.

Lors d'une fracture de Maisonneuve, la cheville effectue une rotation prononcée. La force de cette torsion déchire des ligaments de la cheville et remonte jusqu'au péroné, causant une fracture de l'os.

Burkholder a ajouté que Duvernay-Tardif allait subir une intervention chirurgicale à Green Bay, au Wisconsin, lundi. Le docteur Robert Anderson réalisera l'intervention qui vise à réparer les ligaments déchirés.

Les Chiefs en sauront plus sur la durée de l'absence de Duvernay-Tardif à la suite de cette intervention chirurgicale.

Retour incertain

Duvernay-Tardif s'est fracturé le péroné gauche alors qu'il ne restait que quelques minutes à disputer à l'affrontement contre les Jaguars de Jacksonville, dimanche.

Alors qu'il se trouvait à la ligne de mêlée, le Québécois a reçu tout le poids du plaqueur défensif des Jaguars Marcell Dareus sur sa cheville gauche.

Cette blessure est venue ternir la victoire de 30-14 des Chiefs (5-0), qui sont une des deux équipes encore invaincues cette saison dans la NFL.

Après la rencontre, l'entraîneur-chef Andy Reid avait confirmé que Duvernay-Tardif allait rater plusieurs semaines d'activités, mais qu'il devrait être en mesure de revenir au jeu d'ici la fin de la saison.

AVIS LÉGAUX

EXO

Appel d'offres public

Le Réseau de transport métropolitain (« exo ») demande des soumissions pour les biens ou services, ou l'exécution des travaux, suivants :

Service de gardiennage aux gares, terminus d'autobus, garages de trains, centres de maintenance et à bord des trains

Numéro : 1001792

Les documents et conditions de la présente demande sont diffusés par le site internet du système électronique d'appel d'offres, à l'adresse :

www.seao.ca

Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège de exo, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26^e étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, durant les heures d'ouverture de celui-ci, **AU PLUS TARD LE 02 NOVEMBRE 2018 à 14h00**, heure légale.

Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Exo ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Avis donné à Montréal, Québec, par :

Martine Guimond
Directrice exécutive – Approvisionnement
et Gestion immobilière

RESEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Suite des avis de la page B 4

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :Réservations avant **11 h le vendredi**Publications du **mardi** :Réservations avant **15 h le vendredi**

POUR NOUS JOINDRE

avisdev@ledevoir.com

Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Appel d'offres

Montréal

Service de la gestion et de la planification immobilière

Direction de la gestion de projets immobiliers
Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 13 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 5975

Descriptif : Réaménagement de la bibliothèque Henri-Bourassa pour l'implantation de la phase 3 du projet RFD et libre-service

Date d'ouverture : mardi, 6 novembre 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 octobre 2018

Visite supervisée des lieux : N/A ou Oui, obligatoire.

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le mercredi, 17 octobre à 13h30, à l'adresse courriel suivante :

immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu : du 16 au 19 octobre 2018 inclusivement selon l'horaire suivant : 9h00, 10h00 et 11h00.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 11 octobre 2018

Le greffier de la Ville,

Yves Saindon, avocat

EN BREF



Des touristes à Koh Phi Phi, une île thaïlandaise

LILLIAN SUWANRUMPHA AGENCE FRANCE-PRESSE

Le nombre de touristes internationaux augmente de 6 %

MADRID — Le nombre de touristes internationaux a progressé de 6 % mondialement au premier semestre 2018, particulièrement en Europe du Sud et en Asie du Sud-Est, a annoncé mercredi l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). « Compte tenu de la vigueur de ce premier semestre, les perspectives de croissance pour le reste de 2018 restent globalement positives, mais à un rythme moindre », après l'année 2017 qui avait enregistré une hausse record de 7 %. Le Moyen-Orient et l'Afrique ont aussi obtenu « de solides résultats », avec une hausse des arrivées de 4 % pour le Moyen-Orient et de 5 % pour l'Afrique. La croissance a été de 7 % en Amérique du Sud et de 5 % en Amérique du Nord.

Agence France-Presse

WestJet en rajoute vers l'Europe

WestJet Airlines prévoit de lancer un service sans escale depuis son port d'attache de Calgary vers Dublin, Paris et l'aéroport Gatwick de Londres, en utilisant son nouvel avion Boeing 787 Dreamliner. Le chef de la direction du transporteur aérien, Ed Sims, a indiqué que cette décision entraînerait une réduction des tarifs, la création de 650 nouveaux emplois dans la région de Calgary et une hausse du tourisme. Les nouveaux itinéraires sont annoncés dans un contexte de concurrence accrue entre WestJet et Air Canada pour les vols transatlantiques destinés aux passagers d'affaires. En 2016, Air Canada a lancé un service entre Toronto et Gatwick, en plus de ses vols quotidiens vers l'aéroport Heathrow de Londres à partir de plusieurs villes canadiennes.

La Presse canadienne

Sunwing dans les entreprises à forte croissance

Pour la 14^e année consécutive, le Groupe de Voyage Sunwing apparaît dans la liste Growth 500 (précédemment PROFIT 500). Publiée par le magazine *Maclean's*, la liste de Growth 500 classe les entreprises canadiennes en fonction de la croissance de leur chiffre d'affaires durant une période de cinq ans. Avec aujourd'hui des revenus de plus de 2 milliards, Sunwing occupe cette année le 476^e rang dans cette liste dominée par des entreprises de petite taille, avec une progression moyenne de ses revenus sur cinq ans de 106 %. Le voyageur intégré exploite une flotte de 40 avions, dont deux nouveaux Boeing 737 MAX 8. Sa division hôtelière offre plus de 15 500 chambres, augmentant ses effectifs mondiaux à quelque 18 000 employés.

Le Devoir

III ÉTUDE

Le Canada et les États-Unis particulièrement vulnérables au protectionnisme

Les tarifs douaniers ne nuisent pas seulement aux importations étrangères, prévient l'OCDE

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Le Canada et les États-Unis comptent parmi les pays les plus exposés aux ravages du protectionnisme, selon une étude.

Les tarifs douaniers ne freinent pas seulement les importations étrangères, montre une récente simulation réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils plombent aussi vos propres exportations, réduisent la croissance économique, affaiblissent le marché du travail et diminuent le revenu des ménages.

L'imposition par une dizaine de grandes économies — dont les États-Unis, l'Union européenne, la Chine, le Japon et le Canada — d'un tarif douanier hypothétique de 25 % sur une demi-douzaine de secteurs industriels — dont ceux de l'auto, des céréales, de la viande et de la machinerie — serait suffisante pour se traduire, pour chaque dollar perçu aux frontières, par 60 ¢ de croissance économique mondiale perdue et 40 ¢ de baisse de revenus pour l'ensemble des ménages de la planète, ont calculé les experts de l'OCDE.

Les impacts seraient particulièrement élevés pour les pays de l'Amérique du Nord, aux économies fortement intégrées, suivis par la Chine et le Japon. Paradoxalement, le recul des exportations du Canada et des États-Unis serait plus marqué que celui des importations étrangères, en raison notamment de l'importance de ces dernières dans la compétitivité des entreprises des deux pays. Au Canada, des tarifs de 25 % dans le secteur de l'automobile, comme en fait la menace, depuis quelques mois déjà, le président américain Donald Trump, réduiraient la production de près de 1 % dans cette industrie. Les emplois touchés ne se limiteraient pas aux secteurs directement visés par les barrières commerciales, constate l'OCDE. Au total, tous ces tarifs réduiraient le revenu annuel moyen de chaque travailleur de l'équivalent de 700 \$US au Canada et de 325 \$ aux États-Unis, contre environ 230 \$ au Japon, un peu plus de 100 \$ en Allemagne, seulement 25 \$ en Chine et des gains de presque 200 \$ pour les Coréens du Sud.

Ces écarts tiennent entre autres au fait que non seulement les économies européennes sont fortement intégrées, mais elles partagent aussi les mêmes politiques commerciales. Les autres pays cités profitent quant à eux, en partie, des choix méthodologiques des auteurs de l'étude, la Chine et le Japon étant un peu moins concernés par les secteurs industriels de la simulation et la Corée du Sud ne faisant pas partie du groupe des pays avec des tarifs.

Et si on ouvrait les frontières ?

Depuis 1960, le commerce des biens et services a pris une place grandissante dans nos économies, son poids relatif passant de 24 % du produit intérieur brut mondial à presque 60 %, rappelle l'OCDE. Ce changement a provoqué des transformations structurelles du fonctionnement de la production et des emplois qui expliquent le coût économique et humain des escalades de tarifs commerciaux comme celle déclenchée par le gouvernement américain, notamment dans l'acier et l'aluminium ainsi que contre la Chine.

Dans une autre simulation, les chercheurs de l'OCDE imaginent ce qui arriverait si tous les pays du G20 réduisaient leurs tarifs douaniers aux niveaux les plus bas parmi eux dans tous les secteurs. Si un grand nombre de tarifs se retrouveraient ainsi à zéro, tous les obstacles au commerce ne seraient pas levés pour autant, les plus importants de nos jours étant surtout de nature non tarifaire, comme les différences de réglementation, le manque de fluidité aux frontières et le poids de la paperasserie. L'OCDE estime néanmoins que, pour chaque dollar de tarifs douaniers de moins, on ajouterait ainsi 1,40 \$ au commerce international, 1 \$ à l'économie mondiale et 90 ¢ aux revenus de l'ensemble des ménages de la planète.



Une Bangladaise assise sur les ruines de sa maison, sur les rives du fleuve Padma à environ 40 km de la capitale, Dacca. Le mois dernier, plusieurs habitations, entreprises, écoles, mosquées et autres bâtiments ont été détruits par la forte érosion des terres dans ce secteur.

MUNIR UZ ZAMAN AGENCE FRANCE-PRESSE

III ANALYSE

En manque de leadership climatique

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Selon le GIEC, les décideurs disposent de toutes les informations dont ils ont besoin « pour prendre des décisions qui s'attaqueront aux changements climatiques ». Mais que feront ceux dont la portée du radar se restreint au prochain rendez-vous électoral et qui se retrouvent avec une population conditionnant leur appui à l'impact sur leur portefeuille ?

Le rapport 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat n'apporte que du connu. Mais l'intention est sans équivoque. « Nous avons remis le message aux gouvernements, nous leur avons donné les preuves, à eux de voir. » Mais encore ? Vingt-cinq ans après la publication du premier rapport, l'exercice du GIEC a mené à une COP21 aux cibles peu crédibles et aux efforts trop timorés. Un Accord de Paris aujourd'hui stérilisé par le désistement du deuxième pollueur de la planète, englué dans le déni de l'anthropocène.

On le sait. À peine conclu, il était déjà estimé que l'Accord de Paris ferait monter le mercure de plus de 3 °C en 2100. Soit très loin de la volonté des signataires de contenir le réchauffement sous les 2 °C — idéalement à 1,5 °C — depuis l'ère préindustrielle. Les engagements de l'Accord couvriraient à peine un tiers des réductions nécessaires pour éviter le point de basculement, décriait-on, soulignant que le rythme actuel de décarbonisation devrait plutôt être multiplié par six. Tout en pointant tous ces déséquilibres déjà palpables avec une hausse moyenne des températures de 1 °C.

À une concentration déjà record de CO₂ dans l'atmosphère s'ajoutent au calcul les émissions de méthane, un GES beaucoup plus réchauffant, qui ne cesse de croître, a-t-il déjà été écrit. Déjà,

en marge de l'Accord de Paris, le Climate Challenge soulignait que le seuil critique de concentration de CO₂ est dépassé depuis 1988. Que nous étions à 87 % du niveau de concentration risquant de provoquer la « rétroaction positive » appréhendée. Et les experts de reconnaître, dans la foulée, que leur modélisation est vite dépassée par la rapidité des changements mesurés. Que l'évolution et l'impact de l'acidification des océans sont encore sous-estimés.

Le GIEC a beau interpellé le leadership des décideurs, l'action politique souhaitée se heurte au diktat du court terme. Et le vote populaire soutenant ici et là la montée de la droite vient nourrir une intervention de façade. L'illustration canadienne peut servir de référence. Un sondage Angus Reed publié en juillet 2017 portait sur l'appui des Canadiens à la taxe carbone proposée par Ottawa. Partant d'un sommet de 56 % en avril 2015, cet appui est tombé à 44 % en juin 2017. Même en Colombie-Britannique, qui avait adopté la tarification carbone en 2008, la population était divisée 50-50. Le Québec, avec sa Bourse du carbone, devenait la seule province majoritaire sur cette question, mais l'appui est passé de 68 à 55 % entre 2015 et 2018.

Le GIEC a beau interpellé le leadership des décideurs, l'action politique souhaitée se heurte au diktat du court terme. Et le vote populaire soutenant ici et là la montée de la droite vient nourrir une intervention de façade.

Selon un chercheur d'Angus Reed, il faudrait associer ce refroidissement à des considérations économiques immédiates. Les particuliers venaient de recevoir du fédéral l'impact chiffré de la tarification du carbone sur leur portefeuille et leur budget. Sur la facture d'essence, de chauffage au gaz... Aussi, ils craignaient une perte de concurrence transfrontalière, anticipant des déplacements des entreprises aux États-Unis.

Wall Street chute

Cette insécurité n'est pas sur le point de s'estomper. L'indice d'accessibilité financière du syndicat BDO Canada, publié mercredi, révèle que « trois Canadiens sur dix n'ont pas assez d'argent pour acheter ce dont ils ont besoin ». Que 74 % des répondants vivent sous le poids de la dette, le quart parlant d'un niveau de dette personnelle accablant. Ce sondage en ligne d'Ipsos mené auprès d'un échantillon de 2000 Canadiens âgés de 18 ans comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

À l'échelle internationale, sur le plan économique, il ne se passe plus une journée sans qu'un rapport évoque la pression exercée par la guerre commerciale sino-américaine sur la croissance mondiale. Ou prédit un lendemain de veille douloureux aux États-Unis une fois mesuré l'effet de rétroaction des tarifs douaniers et estompé l'apport de la surstimulation fiscale et budgétaire de Washington.

Wall Street en émet déjà les premiers signaux. L'accélération de la chute des cours mercredi s'est nourrie de la crainte de voir la Réserve fédérale américaine commander une hausse plus musclée de ses taux directeurs afin d'empêcher un dérapage inflationniste que pourrait provoquer la surchauffe de l'économie américaine.

III LOCKOUT CHEZ ABI

Les Métallos déplorent les demandes d'Alcoa

L'employeur ne bénéficie pas d'un bon tarif d'électricité, selon le syndicat

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Quatre jours après le constat d'impasse fait par le médiateur spécial, le Syndicat des Métallos affirme que l'Aluminerie de Bécancour (ABI) a été incapable d'obtenir de bons tarifs d'électricité et que les travailleurs n'ont pas à faire les frais de cette « incompétence ».

En conférence de presse pour la première fois depuis les observations publiées vendredi par le médiateur spécial, Lucien Bouchard, les représentants syndicaux ont également reproché à ABI d'avoir demandé de nouvelles concessions.

Selon le président de la section locale 9700, Clément Masse, les dirigeants auraient « renié leur signature sur des points qui étaient réglés » et déposé de « nouvelles demandes de concessions sur nos conditions de travail, ce qui est inacceptable dans le cadre d'une demande de règlement ».

Le lockout, qui a commencé le 11 janvier, touche 1030 travailleurs syndiqués. ABI appartient à 75 % au géant américain Alcoa et à 25 % à Rio Tinto. Le conflit tourne notamment autour du régime de retraite et de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre.

« Aujourd'hui, l'employeur arrive avec de nouvelles demandes de concessions parce qu'ils nous ont mis en lockout. Ce sont eux qui ont créé ce lockout », a ajouté M. Masse lors de la conférence de presse tenue à Trois-Rivières.

Selon une étude du cabinet Com-

ABI fait passer sur le dos des travailleurs et de la communauté sa propre incompétence à négocier des bons d'énergie avec le gouvernement

CLÉMENT MASSE



modities Research Unit (CRU) relayée par les Métallos, les coûts de main-d'œuvre chez ABI sont les plus bas de toutes les installations d'Alcoa en Amérique du Nord. Le coût de main-d'œuvre par tonne serait ainsi de 142,90 \$ à Bécancour, comparativement à 145,30 \$ et 157,60 \$ à Deschambault et à Baie-Comeau.

Cependant, les coûts de l'énergie sont plus élevés, a dit M. Masse. À Bécancour, ils sont de 406,90 \$, selon CRU, contre 325 \$ et 273,40 \$ à Deschambault et à Baie-Comeau.

« Ce ne sont pas les coûts de main-d'œuvre qui posent problème, c'est le coût de l'électricité. Alcoa a eu de la difficulté à négocier son énergie. ABI fait passer sur le dos des travailleurs et de la communauté sa propre incompétence à négocier des bons d'énergie avec le gouvernement. »

Nommé par le gouvernement du Québec plus tôt cette année, Lucien Bouchard a indiqué vendredi que « plusieurs séances se sont depuis tenues à Montréal, dans le cadre d'un comité restreint formé de représentants spécifiquement mandatés par les deux parties ». Cependant, a-t-il ajouté, « le médiateur spécial, le conciliateur et les parties constatent que le contexte ne se prête pas à un retour à la table de négociation, compte tenu des positions très éloignées de l'employeur et du syndicat ».

De son côté, l'employeur a indiqué vendredi que « la direction d'ABI demeure ouverte à résoudre les enjeux du présent conflit de travail, et ce, par une

entente qui améliorerait la profitabilité et la production de l'usine, afin d'assurer une viabilité à long terme et le maintien des emplois de grande qualité ».

Contactée par *Le Devoir*, Alcoa n'a pas souhaité réagir aux affirmations des Métallos mercredi.

Au Registre des lobbyistes du Québec, Alcoa retient présentement les services d'une personne dont le mandat consiste à discuter avec différents ministères et Hydro-Québec au sujet du « maintien d'un contexte d'affaires concurrentiel en matière énergétique ».

« Alcoa veut s'assurer que les tarifs et conditions auxquels l'électricité lui est fournie demeurent concurrentiels dans le contexte mondial des alumineries », peut-on lire. « Cela inclut notamment la négociation du bail des forces hydrauliques nécessaires à l'exploitation de la centrale McCormick, des engagements offerts par Alcoa en contrepartie de ce renouvellement et de ses nouveaux contrats d'électricité relatifs aux alumineries de Baie-Comeau, Deschambault et Bécancour et de la quantité de puissance disponible à l'aluminerie de Bécancour. »

Les derniers événements surviennent au moment où le gouvernement est en transition. La ministre du Travail, Dominique Vien, a été défaite dans sa circonscription et le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, n'a pas encore dévoilé son Conseil des ministres. M. Legault a déjà dit qu'il ferait du conflit une des priorités s'il était élu premier ministre.

SNC-Lavalin ne s'entend pas avec Ottawa

La firme veut faire tomber les accusations criminelles dont elle fait l'objet

JULIEN ARSENAULT
LA PRESSE CANADIENNE

Une autre tuile est tombée sur SNC-Lavalin dans le cadre de ses efforts pour rétablir sa réputation, puisque la firme d'ingénierie, qui souhaite faire tomber les accusations criminelles qui pèsent sur elle depuis 2015, se heurte à une porte close du côté d'Ottawa.

Après l'avoir appris la veille, la multinationale établie à Montréal a fait savoir, mercredi, que « pour le moment », le Service des poursuites pénales du Canada (DSPPC) ne l'invitera pas à négocier un accord de réparation — ce qui est maintenant possible grâce à une loi fédérale. Ces ententes prévoient généralement le paiement d'une amende et une série de conditions à respecter en échange d'un abandon des procédures judiciaires.

« Je suis vraiment surpris. Nous estimons être en bonne position pour mettre cela derrière nous », a laissé tomber le président et chef de la direction de SNC-Lavalin, Neil Bruce, qui n'a pas caché son désaccord ainsi que sa déception.

Cette nouvelle a provoqué la dégringolade de l'action à la Bourse de Toronto, qui se négociait à 44,86 \$ en fin de séance, en baisse de 6,99 \$, ou 13,5 %. Elle plombe également les efforts déployés par M. Bruce — en poste depuis octobre 2015 — pour tenter de tourner la page sur six années tumultueuses ayant miné la compétitivité de la firme par rapport à ses concurrentes à l'échelle internationale. Ce dernier plaide depuis longtemps pour l'instauration de mécanismes similaires à ceux d'autres pays du G7 permettant aux entreprises de régler les affaires de corruption.

« Le Code criminel définit les critères pour les accords de réparation et le DSPPC a déterminé que les critères n'étaient pas respectés », s'est limitée à commenter dans un courriel une porte-parole du DSPPC, Nathalie Houde.

SNC-Lavalin est visée par des accusations de fraude et de corruption déposées en 2015 par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) concernant des gestes qui auraient été posés en Libye. La multinationale, qui dit n'avoir rien à se reprocher, a plaidé non coupable. En vertu d'un accord conclu en 2015 avec Ottawa, la firme d'ingénierie peut néanmoins continuer à soumissionner sur des contrats fédéraux jusqu'à la conclusion des procédures judiciaires.

Sans écarter la possibilité d'en appeler de la décision du DSPPC, M. Bruce demeure ouvert à négocier avec les procureurs fédéraux. Il croit toutefois que le processus judiciaire découlant des accusations déposées par la GRC, qui reprendra le 29 octobre, ira jusqu'au bout.

III CONSTRUCTION

Les mises en chantier atteignent un sommet au Québec

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Autre signe de la vitalité de l'économie : le nombre de mises en chantier au Québec vient d'atteindre un sommet depuis 2011. Et on construit beaucoup plus de logements locatifs qu'on serait porté à le croire — mais pas n'importe lesquels.

Ainsi, pour le premier semestre de 2018, le nombre de mises en chantier s'est établi à 19 317 logements — de tout type, locatif ou non —, soit une augmentation de 18 % par rapport à la même période en 2017, souligne un rapport de l'APCHQ obtenu par La Presse canadienne. « Une bonne croissance de l'emploi, des taux d'intérêt qui sont encore faibles et une croissance économique expliquent les niveaux records de mises en chantier qu'on observe depuis quelques années, et en particulier pour la première moitié de l'année 2018 », a avancé Georges Lambert, directeur du service écono-

mique de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec.

Les mises en chantier de logements locatifs ont crû de 37 % au Québec pendant cette période. Et, signe des temps, « presque un logement locatif sur trois est un logement classé comme résidence pour personnes âgées », a relevé M. Lambert.

Ainsi, un peu plus de 61 % des ménages sont propriétaires et près de 12 % sont copropriétaires.

Dans l'ensemble du Québec, la région métropolitaine occupe plus que sa part, puisque 59 % des mises en chantier y ont été enregistrées. Peut-être « 80 ou 90 % des emplois ont été créés dans la grande région de Montréal, attirant des ménages qui viennent s'établir à Montréal ou autour de Montréal. Et ça crée une demande de logements », explique M. Lambert.

L'Outaouais vit un phénomène particulier. Il y a eu une augmentation de



4 % des mises en chantier par rapport à la même période l'an dernier, mais, surtout : ce sont les mises en chantier de copropriétés qui ont plus que triplé.

À Québec, il y a eu baisse des mises en chantier de 7 % au cours de la période examinée, les besoins des ménages qui veulent acheter une propriété étant comblés.

Les mises en chantier n'ont pas été aussi nombreuses depuis 2011.

GUILAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Wall Street chute, Trump s'en prend à la Fed

AGENCE FRANCE-PRESSE

« La Fed est tombée sur la tête », estime Trump à propos de la hausse des taux. Le président américain critique une nouvelle fois la Réserve fédérale, estimant qu'elle relève les taux d'intérêt trop rapidement alors que l'inflation aux États-Unis demeure peu élevée, rapporte Reuters.

« J'aime quand les taux d'intérêt sont bas. La Fed fait ce qu'elle juge nécessaire, mais je n'aime pas sa politique actuelle, parce que nous avons une inflation vraiment maîtrisée et que beaucoup de bonnes choses se produisent ici », peut-on lire dans un texte de l'agence Reuters. « Ce qui est aussi très important, de mon point de vue, c'est que les chiffres qu'on sort battent des records. Je

ne veux pas qu'on freine ça, même un petit peu, surtout quand il n'y a pas de problème d'inflation. [...] Je ne crois [donc] pas qu'il soit nécessaire d'aller aussi vite », a ajouté Donald Trump.

Wall Street venait de fermer une séance éprouvante en très forte baisse mercredi, précipitée dans sa chute par un plongeon des valeurs du secteur technologique dans un contexte de forte hausse des taux d'intérêt.

Selon des résultats définitifs à la clôture, l'indice vedette de la place new-yorkaise, le Dow Jones, a cédé 3,2 %, à 25 598,74 points, sa plus mauvaise séance depuis février. Le Nasdaq a perdu 4,1 %, à 7422,05 points, sa pire séance depuis deux ans. L'indice élargi S & P 500 a abandonné 3,3 % à 2785,68 points, sa séance la plus difficile depuis février.

À Toronto, la Bourse a connu mercredi sa pire séance en plus de trois ans. Elle a retraité mercredi pour une quatrième séance de suite. L'indice composé S&P/TSX du parquet torontois a plongé de 336,65 points, ou de 2,1 %, pour terminer la journée à 15 517,40 points, ce qui représentait son plus important déclin en une seule séance depuis septembre 2015. Cette dégringolade a effacé tous les gains cumulés par le TSX depuis la fin avril.

Aux États-Unis, la chute de ces trois indices boursiers a été alimentée par une dégringolade des valeurs technologiques, traditionnel moteur de la hausse des indices, mais particulièrement malmenées depuis une semaine. L'indice regroupant ces valeurs au sein du S&P 500 a ainsi perdu 4,8 % mer-

credi et s'affiche désormais en baisse de plus de 8 % depuis jeudi dernier.

Cette fuite des investisseurs s'inscrit dans un contexte de fin de la politique très accommodante de la banque centrale américaine, engagée dans un processus de hausse des taux d'intérêt. Ils ont été troublés par des commentaires mercredi dernier du président de la Fed, estimant que la banque centrale était « encore très loin » du taux « neutre » auquel elle aspire, celui qui favorise la croissance sans nourrir de hausse des prix. Une façon de laisser entendre qu'il faut anticiper plusieurs remontées de taux dans les mois à venir.

Depuis, les taux d'emprunt américains, qui évoluent de concert avec les taux de la Banque centrale, ont bondi. Mercredi, le taux sur la dette des États-Unis à 10 ans évoluait vers 3,195 % contre 3,206 % la veille à la clôture, et celui à 30 ans à 3,378 % contre 3,369 % mardi soir.

Avec Le Devoir

Selon des résultats définitifs à la clôture, l'indice vedette de la place new-yorkaise, le Dow Jones, a cédé 3,2 %, à 25 598,74 points, sa plus mauvaise séance depuis février

EN BREF



ALBERTO PIZZOLI AGENCE FRANCE-PRESSE

Le pape compare l'avortement au recours à un « tueur à gages »

VATICAN — Le pape François a comparé mercredi l'interruption volontaire de grossesse au recours à « un tueur à gages », dans son homélie prononcée lors de sa traditionnelle audience à la place Saint-Pierre. « Est-il juste d'éliminer une vie humaine pour résoudre un problème ? » a demandé le pape argentin aux fidèles rassemblés sur la place. « Est-il juste d'avoir recours à un tueur à gages pour résoudre un problème ? » a-t-il poursuivi, en sortant de son texte prévu. « Ce n'est pas juste de se débarrasser d'un être humain, même petit, pour résoudre un problème. C'est comme avoir recours à un tueur à gages pour résoudre un problème », a-t-il martelé dans une homélie consacrée au commandement biblique de « tu ne tueras point ».

Agence France-Presse

Inondations à Majorque : dix morts et un enfant porté disparu

SANT LLORENÇ DES CARDASSAR — Dix personnes sont mortes, et un enfant était porté disparu, après des inondations qui ont dévasté dans la nuit de mardi à mercredi une zone de l'est de Majorque, principale île du très touristique archipel espagnol des Baléares. Les pluies, qui sont tombées en quelques heures, ont pris tout le monde de court par leur intensité. « 220 litres de pluie par mètre carré sont tombés », a détaillé le gouvernement régional des Baléares. Voitures entraînées par le courant, empilées les unes sur les autres ou recouvertes de boue, matelas, canapé ou débris de meubles dans les rues : le village de Sant Llorenç des Cardassar, le plus touché, a été dévasté par le passage des eaux d'un torrent, normalement asséché, qui a débordé après les pluies diluviennes.

Agence France-Presse

Deux ONG dénoncent les « visas dorés » accordés par certains pays de l'UE

PARIS — Si vous avez assez d'argent, vous pouvez acheter un passeport ou un permis de résidence dans plusieurs pays de l'UE, dénoncent deux ONG. Dans un rapport publié mercredi, intitulé « Dans le monde trouble des visas dorés », Transparency International et Global Witness affirment que « corrompus et criminels peuvent facilement trouver refuge en Europe grâce à l'opacité et au manque d'encadrement des programmes appelés « visas dorés » ». Quatre pays de l'UE (Autriche, Bulgarie, Chypre et Malte) « vendent » des passeports et douze accordent sous condition des droits de résidence à de riches investisseurs, précise le rapport. Au moins 6000 passeports et près de 100 000 permis de séjour ont été « vendus » au cours de la dernière décennie.

Agence France-Presse

Des images de vidéosurveillance du journaliste saoudien disparu diffusées

LUANA SARMINI-BUONACCORSI
À ANKARA
EZZEDINE SAID
À ISTANBUL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Des éléments accréditant la thèse de la disparition forcée ou de l'assassinat d'un journaliste saoudien à Istanbul par des agents de son pays ont été révélés par les médias turcs mercredi, alors que sa fiancée demande l'aide de Donald Trump.

Des télévisions turques ont diffusé des images de vidéosurveillance montrant notamment l'entrée au consulat saoudien d'Istanbul du journaliste Jamal Khashoggi et de l'équipe soupçonnée d'être responsable de sa disparition.

M. Khashoggi, un journaliste critique du pouvoir de Riyad qui écrivait notamment pour le *Washington Post*, s'est rendu

au consulat le 2 octobre, sur rendez-vous, pour des démarches administratives.

D'autres images montrent une fourgonnette entrer dans le consulat puis en ressortir et se rendre à 15 h 08, selon la chaîne 24 TV, à la résidence du consul située à proximité.

Des sources turques, citant l'enquête en cours, ont affirmé durant la fin de semaine que M. Khashoggi avait été assassiné dans le consulat. Mais certains médias ont évoqué mardi la possibilité qu'il ait été enlevé et emmené en Arabie saoudite. Riyad a fermement démenti la thèse de l'assassinat.

Le *Washington Post* a affirmé, citant une source informée, que les services de renseignement américains avaient intercepté avant la disparition de M. Khashoggi des communications entre des responsables saoudiens évoquant son

enlèvement.

La police turque avait révélé samedi qu'un groupe de 15 Saoudiens avait fait l'aller et retour à Istanbul et au consulat le jour de la disparition du journaliste.

24 TV et d'autres chaînes ont aussi diffusé des images qu'elles affirment être celles des membres de ce groupe arrivant à l'aéroport d'Istanbul puis à leur hôtel. Selon ces sources, ils ont quitté l'hôtel dans la matinée pour se rendre au consulat, puis sont repartis dans la soirée.

Le quotidien progouvernemental *Sabah* avait révélé mardi que deux avions privés étaient arrivés d'Arabie saoudite à Istanbul ce jour-là et que les personnes à leur bord avaient des chambres réservées dans des hôtels proches du consulat, mais qu'ils n'y avaient pas passé la nuit.

Mercredi, le même journal a publié les noms, l'âge et les photographies de 15

SABAH NEWSPAPER
AFP

hommes présentés comme l'« équipe d'assassinat » dépêchée par Riyad.

Le nom de l'une de ces personnes, Salah Mohammed el-Tubaigy, correspond à celui d'un lieutenant-colonel du département de la Médecine légale saoudien.

Les autorités turques ont obtenu mardi l'autorisation de fouiller le consulat saoudien. Cette fouille n'a pas encore eu lieu.

Washington appelé à l'aide

La fiancée du journaliste a demandé mardi dans le *Washington Post* l'aide du président américain, Donald Trump, pour « faire la lumière » sur cette affaire.

« J'implore le président Trump et la première dame Melania Trump d'aider à faire la lumière sur la disparition de Jamal », a écrit Hatice Cengiz dans une tribune publiée par le quotidien, auquel collabore M. Khashoggi.

Plus tard dans la journée, le président américain, Donald Trump, a dit s'être entretenu « au plus haut niveau » avec les Saoudiens pour réclamer des explications sur la disparition du journaliste. Depuis la Maison-Blanche, M. Trump a déclaré devant des journalistes qu'il avait parlé « plus d'une fois » avec le pouvoir saoudien depuis la disparition de M. Khashoggi. « Nous voulons savoir ce qu'il se passe là-bas », a ajouté le président.



Une ancienne rebelle des FARC transporte son fils dans un territoire où les anciens combattants reçoivent des formations pour les réhabiliter à la vie civile. En vertu de l'accord de paix, 7000 anciens combattants ont déposé les armes l'an dernier en échange de la promesse d'être réintégrés dans la société colombienne.

RAUL ARBOLEDA
AGENCE FRANCE-PRESSE

III COLOMBIE

La réinsertion des FARC, une « grave préoccupation »

L'ONU s'inquiète de la réintégration économique des anciens combattants

AGENCE FRANCE-PRESSE
À NEW YORK

La réintégration économique des anciens combattants des FARC en Colombie « reste aujourd'hui un sujet de grave préoccupation », a déclaré mercredi au Conseil de sécurité le chef onusien de la mission de vérification de l'accord de paix de 2016, Jean Arnault.

« La grande majorité des personnes en voie de réintégration n'a toujours pas de perspective économique claire au-delà de l'allocation mensuelle » qui leur est attribuée dans le cadre d'une aide devant s'achever en août 2019, a-t-il ajouté.

En vertu de l'accord de paix visant à mettre fin à plus d'un demi-siècle de confrontation armée en Colombie, 7000 anciens combattants ont déposé

les armes l'an dernier en échange de la promesse d'être réintégrés dans la société colombienne.

Parmi les mesures pouvant aider, « il y a la nécessité de lier beaucoup plus directement la réintégration avec le développement local », a estimé Jean Arnault. Des liens doivent être renforcés avec le secteur privé, les universités et d'autres acteurs facilitant une réintégration sur le long terme, a-t-il précisé.

Inquiétudes

« L'incertitude juridique » chez les anciens combattants des FARC est aussi « un sujet important de préoccupation » qui ne facilite pas leur insertion dans la société, a aussi fait valoir le responsable de l'ONU.

Les ex-chefs des FARC ont dénoncé

récentement des modifications par le Parlement du système de justice de paix, chargé éventuellement de juger les anciens guérilleros et membres des forces de l'ordre. Plusieurs d'entre eux ont disparu et leur participation au processus de paix semble remise en cause.

Présent à la réunion du Conseil de sécurité, le chef de la diplomatie colombienne, Carlos Holmes Trujillo, a « invité les ex-FARC à ne pas s'égarer à nouveau sur le chemin de la violence et de l'illégalité ». Il a assuré que son gouvernement œuvrera en faveur d'un « succès » du programme de réinsertion. « Des ajustements nécessaires seront présentés publiquement », a-t-il aussi dit, sans autre précision.

Pour l'ambassadeur américain adjoint à l'ONU, Jonathan Cohen, « l'avenir du processus de paix dépend de la capacité de la Colombie à gérer l'afflux massif de Vénézuéliens ».

« Le peuple et le gouvernement colombiens ont répondu avec beaucoup de générosité au million de Vénézuéliens qui sont venus chercher refuge, aliments et médicaments dans leur pays ». Les États-Unis ont débloqué « 55 millions de dollars en aide humanitaire, mais pour les peuples vénézuélien et colombien, il ne pourra y avoir soulagement que lorsque le régime vénézuélien tombera », a-t-il asséné.

III ÉTATS-UNIS

Bloomberg pourrait affronter Trump en 2020

Michael Avenatti, l'avocat de Stormy Daniels, tâte le terrain

ASSOCIATED PRESS
À WASHINGTON

Au moins deux candidats semblent vouloir affronter Donald Trump lors de la présidentielle de 2020 aux États-Unis : l'ancien maire de New York Michael Bloomberg est à nouveau officiellement membre du Parti démocrate, et Michael Avenatti, l'avocat de la vedette porno Stormy Daniels, sollicite des appuis au sein de la même formation.

M. Bloomberg a annoncé mercredi qu'il s'était réinscrit en tant que démocrate, ce qui prendra une tout autre dimension s'il décide de briguer la présidence contre Donald Trump en 2020.

M. Bloomberg a expliqué sur les réseaux sociaux que « nous avons besoin des démocrates pour fournir [l'équilibre] dont notre nation a tant besoin ». Il n'a pas dit quand il décidera de se lancer, ou non, dans la course à la présidence.

M. Bloomberg a effectué trois mandats à la mairie de New York. Il a été, au fil des ans, un démocrate, un républicain et un indépendant. Il a envisagé à deux reprises de se porter candidat à la présidence comme indépendant.

M. Bloomberg a déjà offert des fonds et des appuis à des candidats démocrates. Il a notamment dénoncé les positions républicaines concernant l'avortement et le contrôle des armes.

De son côté, Michael Avenatti a récemment rencontré des stratèges démocrates dans un des restaurants les plus en vue de Washington. Il n'a pas expliqué où il trouverait les fonds et les employés nécessaires à une campagne présidentielle, mais au moins deux participants à la rencontre révèlent qu'il s'est présenté comme l'un des rares démocrates capables d'échanger coup pour coup avec M. Trump.

Tout inhabituelle soit-elle, la candidature de M. Avenatti suscite un certain intérêt : des événements démocrates auxquels il a participé au New Hampshire et dans l'Iowa se sont déroulés à guichets fermés, il sera en Caroline du Sud dans quelques jours et on l'attend de nouveau au New Hampshire le 22 octobre.

M. Avenatti a fondé plus tôt cette semaine un comité fédéral d'action politique, The Fight PAC, ce qui lui permettra d'appuyer des candidats démocrates, de payer ses déplacements politiques et de constituer une liste de partisans.

M. Avenatti est l'avocat de Stormy Daniels, la vedette de films pornographiques qui dit avoir eu une relation sexuelle avec Donald Trump et avoir ensuite été payée pour se taire.